

Envoyé en préfecture le 10/07/2025 Reçu en préfecture le 10/07/2025

ID: 062-256200742-20250703-DELIB20250707-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

SEANCE DU 03 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cing, le trois juillet à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni

Convocation adressée aux délégués le :

26 juin 2025

Délégués :

En exercice: 48

Présents: 25

Votants: 37

Délibération

mise en liane le :

10 juillet 2025

Délibération certifiée exécutoire le :

10 juillet 2025

au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André KUCHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le vingt-six juin, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Etaient présents : M. André KUCHCINSKI, M. Steve BOSSART, M. Sébastien DARRAS, M. Alain DE CARRION, M. Jérôme DEMULIER, Mme véronique DERANSY, M. Jean-Marie DOUVRY, M. Philippe DRUMEZ, M. Yves DUPONT, Mme Joëlle FONTAINE, M. Patrice FRERE, Mme Pascale JOURDAIN, Mme Ewa VIVIER, M. Frédéric WALLET, Mme Sandra BABLIN, Mme Carine BANAS, M. Philippe DALLE, M. Nicolas GODART, M. Bernard JASPART, M. Georges KOPROWSKI, M. Jean-Louis LEFEBVRE, M. Sébastien MESSENT, M. Sébastien OGEZ, M. Patrick PIQUET-BACQUET, Mme Monique ZARABSKI.

Etaient excusés: M. Philippe BOULERT, M. Sylvain COCQ, M. Dominique DELECOURT, Mme Anne-Sophie DUBOIS, M. Jean-Michel DUPONT, Mme Leslie DZIURLA, M. Olivier GACQUERRE, M. Stéphane POULET, M. Paul DRON, M. Marcel PART, M. Sylvain ROBERT,

Ont donné procuration : Monsieur Jean-Luc BOULET à Monsieur Steve BOSSART, Monsieur Kévin DEGREAUX à Monsieur Sébastien DARRAS, Madame Nathalie LIMEUX à Monsieur Philippe DRUMEZ, Monsieur André GUILLOU à Madame Joëlle FONTAINE, Monsieur Hugues HOUZE DE L'AULNOIT à Madame Ewa VIVIER, Monsieur Nicolas FRANCKE à Madame Sandra BABLIN, Monsieur Paul DRON à Madame Carine BANAS, Monsieur Jean-François ANTONINI à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Christophe DRUELLES à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Ludovic GAMBIEZ à Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Geoffrey MATHON à Monsieur Patrick PIQUET-BACQUET, Madame Christine STIEVENARD à Madame Monique ZARABSKI.

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick PIQUET-BACQUET

Le marché d'assurance du SIZIAF qui a été conclu pour une période de 5 ans prend fin au 1er janvier 2026.

Le marché actuel est divisé en 5 lots :

- Dommage aux biens
- Responsabilité civile
- Véhicules à moteur
- Protection juridique
- Protection fonctionnelle

Il est précisé que le risque statutaire est géré par l'adhésion à un contrat groupe proposé par le Centre de Gestion du Pas-de-Calais.

Vu que l'estimation de ce marché pour les 5 lots sur une durée de 5 ans est de 316 00 € T.T.C. en prenant en compte les prix obtenus lors de ces deux dernières années et du contexte actuel très spécifique du marché assurantiel,

7 –

RENOUVELLEMENT DU MARCHE **ASSURANCES**

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID: 062-256200742-20250703-DELIB20250707-DE

Considérant que ce marché doit donc être conclu en procédure formalisée avec une obligation de publication au BOAMP et au JOUE.

Considérant qu'une consultation va être lancée début juillet que les offres devront être remises pour début septembre,

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer les contrats avec les différentes sociétés présentant l'offre économique la plus avantageuse,
- Autorise le Président à signer les éventuels avenants pendant la durée du marché,

PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS FLANDRES

 Autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires pour la bonne exécution de ces marchés.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdit,

Le Président

André KUCHCÍNSKI